



PROCÈS- VERBAL d'une séance ordinaire du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**CCSEHDAA**) tenue le **lundi 12 mars 2018 à 19 h 15**, dans la salle 203, au siège social de la Commission scolaire de Laval sise au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval H7S 1M5.

Membres parents

ARISTIL	Eddy		
BLANCHET	Nathalie	Secrétariat exécutif	
BOUCHARD	Isabelle	Com-par EDHAA / com crit. inscrip.	<i>Absence motivée</i>
DJILLALI	Hami		<i>Absence</i>
FOURNIER	Kim		
FOURNIER	Suzanne	Trésorerie	
GENDRON	Martine	<i>Résol. 2018-03-12 - remplacement A. Aziz</i>	
POULIN	Alexandre	Vice-présidence	
RICARD	Julie	Présidence	
ROUSSEAU	Mélanie	Représentante – EXCP	
TAILLEFER	Monique		
ZIANE	Nassima		<i>Absence motivée</i>

Substituts

GENDRON *Martine*

Membres participants

ARSENEAULT	André	Représentant - personnel enseignant	
DESROSIERS	Jean-Sébastien	Dir. SÉ - Repr. direction générale	
CHARBONNEAU	Françoise	Commissaire	<i>Absence</i>
CONTANT	Martin	Repr. personnel soutien – SLESS	
COSSETTE	Geneviève	Repr. personnel professionnel	
DESBIENS	Yann	Coordonnateur SEJ	<i>Absence</i>
FORTIN	Katy	Repr. – directions d'établissement	
JEAN-BAPTISTE	Daphné	Repr. - personnel enseignant	<i>Absence</i>
SÉGUIN	Annabelle	Repr. - personnel enseignant	<i>Absence</i>

Invités

BEAULAC	Marie-Hélène	Coordonnatrice - SÉ
CHARRETTE	Catherine	Conseillère pédagogique - SÉ
MIGNEAULT	France	Direction adjointe - SÉ
MONGEON	Maxime	Direction adjointe - SÉ

Observatrice :

HURTELOUP Myriam parent

Louise Émard, secrétaire de gestion, agit comme secrétaire de la séance.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Julie Ricard constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 15.

2. Questions du public;

Madame Myriam Hurteloup, parent, assiste à la séance. Celle-ci questionne le comité CSEHDAA sur les critères d'inscription qui prévalent à l'École d'éducation internationale ÉÉIL. Monsieur Desrosiers reçoit les interrogations de la dame et l'avise qu'il assurera le suivi individuellement avec elle au cours de la semaine.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 mars 2018;

Tous les membres ont reçu le projet d'ordre du jour dans les délais requis.

Il est proposé par Alexandre Poulin, d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance ordinaire du 12 mars 2018 :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Questions du public;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 mars 2018;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018;
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018;
6. Présentation de la direction des Services éducatifs – suivi sur le déploiement du programme TEVA – par Mme Marie-Hélène Beaulac;
7. Information des sous-comités :
 - 7.1 Comité communication (conférences, site Web, etc.);
 - 7.2 Comité du Prix Persévérance;
 - 7.3 Comité directeur (CREBP);
 - 7.4 Ententes extraterritoriales.
8. Mot de la présidence;
9. Parole au commissaire-parent EHDAA;
10. Parole au représentant au Comité de parents;
11. Mot du directeur des Services éducatifs (SÉ);
12. Varia;
13. Date, heure et lieu de la prochaine séance;
14. Levée de la séance.

CCSEDHAA 2018-03-12-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018;

Il est proposé par Kim Fournier d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018, après que les corrections suivantes aient été faites :

Page 3, point 6, suivi PV-2018-01-15 : le texte doit se lire : M. Desrosiers sera en mesure de déposer le document à la séance du 12 mars.

Page 6, point 10.3, 2^e paragraphe : le début de la phrase doit se lire : *Mesdames Blanchet et Taillefer.*

CCSEDHAA 2018-03-12-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018;

PV-2017-12-04, page 5, point 7, les deux derniers paragraphes : Madame Blanchet demande que soit rendu disponible aux parents que le cadre de référence sur les mesures contraignantes.

Le cadre de référence sur les mesures contraignantes est distribué aux membres. À leur demande, certains peuvent le garder. Mme Migneault explique le document. On dénote 17 pages de contenu et le reste des 75 pages sont des annexes.

Les directions d'école ont la responsabilité de voir à ce que le personnel concerné ait accès aux éléments du cadre qui leur sont utiles à travers leurs fonctions. Elle spécifie que c'est un document à l'intention du personnel de la CSDL qui sert à baliser les interventions.

Martin Contant mentionne qu'il est préoccupé par le fait que ce document soit peu diffusé même à l'endroit du personnel de soutien.

Mme Migneault mentionne que ledit document est remis aux directions ainsi qu'aux professionnels en début d'année avec une mise à jour annuelle. C'est à la direction de l'école qui doit le mettre à la disposition du personnel.

Mme Ricard dit que le point sera fait à une prochaine séance.

Jean-Sébastien Desrosiers mentionne que les gens qui veulent partir avec le document peuvent le faire. Ils sont priés d'acheminer leurs questions à Mme Émard au secrétariat qui elle les lui fera parvenir. **SUIVI**

À la page 5, au point 7, le lien est directement sur la page web de la CSDL.

On demande d'ajouter sur le site du CCSEHDAA, un lien vers « Trouve ton autobus ». **SUIVI**

Mme Rousseau suggère que le mot autobus soit remplacé par transport. **SUIVI**

PV-2018-01-15, page 6, point 10.1 : comité communications, publicité pour la conférence de L'ITA le mercredi 28 février 2018 à envoyer avec le prochain Cyberbulletin : *La date du prochain Cyberbulletin est le 13 février 2018. L'invitation pourra donc y être jointe.*

- Des élèves de classe DIM de l'école Leblanc iront faire une tournée de sensibilisation dans les classes du régulier.
- Des élèves des classes du régulier accueilleront les groupes de DIM, par exemple, durant une pratique sportive, un cours d'arts plastiques, etc.
- M. Olivier Martineau, un élève de l'école Leblanc, fera un témoignage lors de la conférence de clôture de la semaine lavalloise.
- Des intervenants des services éducatifs sont en contact avec la SQDI. Toutes les activités de la CSDL et celles de la SQDI seront diffusées via les médias sociaux. Monsieur Desrosiers assurera le suivi avec le service des communications. **SUIVI**

Développement au suivi - séance du 12 mars : Monsieur Desrosiers confirme que l'information a été mise dans le Cyberbulletin et diffusée sur les réseaux sociaux.

PV-2018-01-15, page 6, point 10.1 : comité communications : organisme « Vues et voix » sollicite l'appui du CCSEHDAA pour la production de livres numériques adaptés pour la réussite scolaire des élèves ayant une déficience perceptuelle.

Monique Taillefer étudiera ce dossier et en informera la secrétaire de gestion pour le suivi.

Développement au suivi - séance du 12 mars : Monique Taillefer fait part aux membres que ce qui est présenté est très intéressant. Voir le point 7.1 du présent procès-verbal.

PV-2018-01-15, page 6, point 11, mot de la présidente : membre de la communauté qui siègerait aux séances du CCSEHDAA. Mme Cossette a sollicité le CRDI TED afin de savoir si cet organisme était intéressé à avoir un représentant siégeant au comité CSEHDAA. En réponse à la demande de madame Cossette, monsieur Yann Desbiens, coordonnateur au SEJ s'ajoutera au comité. Madame Émard assurera ce suivi.

Développement au suivi - séance du 12 mars : Suite à l'information obtenue une invitation par courriel a été envoyée à M. Yann Desbiens pour la présente séance. Cependant M. Desbiens n'est pas présent.

6. Présentation de la direction des Services éducatifs – suivi sur le déploiement du programme TEVA – par Mme Marie-Hélène Beaulac;

Mme Marie-Hélène Beaulac présente Mme Catherine Charrette. Elle mentionne que Geneviève Cossette interviendra également sur différents points.

Les plans de transition existent depuis longtemps à la CSDL. Voici le lien pour de l'information : www.plandetransitionlaval.ca

Les 36 jeunes qui ont quitté l'école à l'âge de 21 ans, en juin 2016, avaient tous un plan de transition. Une belle réussite pour la CSDL.

La démarche TEVA débute 3 ans avant qu'un élève quitte l'école.

Mme Beaulac souhaite que l'entente soit signée par tous les partenaires avant la fin juin 2018.

En octobre 2017, une formation a été offerte aux intervenants scolaires sur la démarche TEVA. Quelques organismes étaient présents. Ce fût un vif succès!

Des intervenants du CISSS posaient des questions au sujet des services offerts à la CSDL. Il était donc important que la CSDL participe à ces rencontres.

À l'école Alphonse-Desjardins, il y a eu une rencontre des partenaires et des parents, deux rencontres genre « café-causerie », un autre succès.

Mme Beaulac enverra le document présenté au secrétariat du CCSEHDAA.

SUIVI

Julie Ricard demande si les parents seront sollicités. Les organismes demandent aux parents de les solliciter. Il y a des modalités de collaboration avec les organismes affiliés à Services Québec. Mme Beaulac répond qu'un répertoire venant comptabiliser le nombre de transitions pourrait être fait.

SUIVI

Geneviève Cossette travaille avec le CRDI, pour les jeunes de 22 ans. Il y aura une soirée d'information dans le cadre du mois de l'autisme en avril.

M. Desrosiers mentionne que cette présentation est directement associée à la demande du CCSEHDAA en ce qui touchait la TEVA.

7. Information des sous-comités :

7.1 Comité communication (conférences, site Web, etc.);

- La conférence intitulée L'Abécédaire, donnée par M. Robert Darche, était très intéressante. La collaboration avec l'ITA nous a permis de recevoir un montant de 390 \$. Ce montant sera déposé dans le fonds à destination spéciale (FDS) du comité.

Monique Taillefer apportera l'argent à Louise Émard pour qu'elle fasse le dépôt. **SUIVI**

- On demande d'envoyer à tous l'invitation du 22 mars sur le projet éducatif, « Tracer la route de la réussite ». **SUIVI**

- Tel que mentionné plus haut dans les suivis, ce que propose l'organisme « Vues et voix » est très intéressant. Un but est de produire des outils audio pour les élèves.

Il est proposé par Alexandre Poulin, que Louise Émard, secrétaire permanente du CCSEDHAA, contacte Mme Louise Viens de l'organisme Vues et Voix pour accorder notre soutien à leur demande de lettre d'appui à la production de livres numériques adaptés pour la réussite scolaire des élèves ayant une déficience perceptuelle. **SUIVI**

CCSEDHAA 2018-03-12-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Comité du Prix Persévérance;

Le lancement du Prix Persévérance aura lieu le 16 mars 2018. Alexandre Poulin a eu 2 rencontres avec Anne-Marie Gingras. Les documents du Prix Persévérance ont été quelque peu modifiés, on demande, entre autres, que quelqu'un propose une candidature. Le terme « en adaptation scolaire » a été changé pour « à besoins particuliers ».

7.3 Comité directeur (CREBP);

Ce point a été discuté en grande partie dans un suivi au présent procès-verbal.

On demande aux parents de réfléchir à des indicateurs. Ce n'est pas une question d'évaluation des élèves. Il s'agit de la réussite scolaire de l'enfant et de l'impact sur les modèles.

7.4 Ententes extraterritoriales.

Il n'y a aucune entente extraterritoriale depuis la dernière séance.

8. Mot de la présidente;

- ✓ Julie Ricard a participé au Forum tenu par la FCPQ le samedi 17 février 2018 à Québec.
- ✓ Lors de la présentation de la vidéo-rencontre, les finances étaient en avant plan.

9. Parole au commissaire-parent EHDAA;

Isabelle Bouchard a motivé son absence.

10. Parole au représentant au Comité de parents;

Mélanie Rousseau mentionne que le Comité de parents a, entre autres, reçu Mme Maude Lapointe, agente de développement du transport actif pour la Société canadienne du cancer, division Québec, qui a présenté le projet Trotibus, projet très intéressant d'accompagnement des élèves sur le chemin de l'école.

Entre autres, la diplomation, l'implication des parents et des partenaires, la réussite, les bâtiments sont liés au plan budgétaire de la CSDL.

Du dimanche 11 mars, au samedi 17 mars, se tient la semaine de la déficience intellectuelle. Neurodiversité : Geneviève Cossette enverra le document au secrétariat pour être acheminé aux membres. **SUIVI**

Le samedi 17 mars, il y a une formation sur la Loi sur l'instruction publique (LIP), donnée par le RCP-3L. Le coût est de 25 \$ et inclut le dîner.

Le mardi 3 avril, les parents sont invités à une rencontre intitulée : « Conversation publique sur l'école lavalloise de demain ». Cette rencontre se tiendra au Centre de formation Compétences-2000 à 18 h 30. Tous sont invités.

11. Mot du directeur des Services éducatifs;

Dans le dossier du « Plan d'engagement vers la réussite, qui a déjà été présenté ici, les commissions scolaires ont la responsabilité de le préparer. Les projets éducatifs doivent être en lien direct avec ce plan.

Le 43^e congrès international de l'Institut TA se tiendra au Collège Montmorency du 21 au 23 mars 2018. Plus de 1200 personnes sont déjà inscrites.

Le 19 avril, Geneviève Cossette et Dominique Hénault feront une présentation sur l'intimidation.

Geneviève Cossette remet aux membres une liste des organismes par clientèle et par type de services. Le ROPHL, regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval a produit cette liste.

M. Desrosiers aborde le sujet des événements malheureux qui se sont déroulés à l'école Poly-Jeunesse. Un important support a été mis en place pour les élèves du milieu. Tous les intervenants professionnels de la CSDL ont été mobilisés à l'école le vendredi avant la semaine de relâche. Le travail des professionnels auprès des élèves a été remarquable et très professionnel. Mme Taillefer souligne la rapidité d'intervention dans la situation.

12. Varia;

Une séance extraordinaire du CCSEHDAA suivra celle-ci.

13. Date, heure et lieu de la prochaine séance;

La prochaine séance du CCSEHDAA se tiendra le lundi 9 avril 2018 à 19 h.

14. Levée de la séance.

À 21 h 55, l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Alexandre Poulin en propose la levée.

CCSEHDAA 2018-03-12-006

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nathalie Blanchet
Secrétaire exécutive



Julie Ricard
Présidente